

MAITRISE DES RISQUES ET DES DOMMAGES

Par YBEL Posté le 29/07/2019 à 16h33

« Étant donné sa pathologie cela pouvait arriver n'importe quand »

Dans ce contexte savoir que ma femme s'est présentée à plusieurs reprises massivement alcoolisée en hôpital de jour et que l'équipe la laissait se reposer pour ensuite la déposer devant notre domicile sans que je sois averti.

Ces épisodes sont survenus après plusieurs prises en charge en urgences vitales dont une tentative de suicide avérée sur la voie publique (alcool, médicaments et courrier).

Je ne sais pas dire encore aujourd'hui si les alcoolisations massives de ma femme relevaient toutes de pulsions suicidaires mais je crois pouvoir qualifier le silence des médecins et des équipes à mon égard de maltraitance.

Ma femme n'a à priori jamais désigné de personne de confiance.

A aucun moment, ni en début du parcours, ni face à l'aggravation de sa maladie les responsabilités médicales n'ont pris l'initiative de nous en parler conjointement.

Il faut sans doute se féliciter du respect de la stricte confidentialité des informations que cela à permis aux bénéficiaires du patient et de son entourage ?

Mais peut-on en dire autant de la maîtrise des risques et des dommages nous concernant.

Au mieux j'étais une personne à prévenir mais pas toujours.

Ma demande de médiation formelle n'a abouti à aucun rendez-vous .

Quand j'ai tenté d'avertir du danger encouru la réponse a été claire :

Vous devez la convaincre de se présenter aux urgences

Vouloir témoigner de l'insécurité ainsi entretenue dans notre parcours de vie

Vouloir dénoncer les pertes de chances

Espérer ouvrir un dialogue

Démarche sans doute illusoire et désespérée d'un usager isolé

A moins que